

**Procès-Verbal d'évaluation des dossiers de candidatures au poste de PR CPMP et  
Membres CPMP de la Mauritania Airlines**

l'An Deux Mille Vingt Trois et le Lundi Trois Avril, la commission de sélection ci-après :

- M. El Hacen Deidy, Président,
- M. Mohamed Diarra, Membre,
- M. Med Elhadi Tolba, Consultant.

s'est réunie à la salle des réunions de la MAI.

**Ordre du jour** : évaluation des dossiers de candidatures au poste de PR CPMP et Membres de la CPMP.

La commission a noté Cinq (05) candidatures pour le poste du Président et Neuf (09) candidatures pour le poste de membre.

Ci-après un résumé de l'évaluation :

Nom et Prénoms	Recevabilité	Conformité	Note Finale
Moustapha Oudaa (Président)	Oui		55
Cheikhna Mounahy (Président)	Oui	Non conforme / (manque d'expérience générale minimale exigée)	30
Amar Ely Ahmed (Président)	Oui	Non conforme / (manque d'expérience générale minimale exigée)	30
Mohamed Yahdih Sidat (Président)	Oui		45
Mohamed Lemine Khayar (Président)	Oui		50

Mouhamedou Limam (membre)	Oui	Non conforme/ (manque d'expérience générale minimale exigée)	20
Cheikhna Mounahy (membre)	Oui		45
Amar Ely Ahmed (membre)	Oui	Non conforme / (manque d'expérience générale minimale exigée)	30
Marieme B. Mane (membre)	Oui		40
Sidi Mohamed Sidielghoum (membre)	Oui		75
Aichetou Sidi M'Beye (membre)	Oui		40
Mohamed Lemine Dahi (membre)	Oui		75
Mohamed Yahdih Sidat (Membre)	Oui		70
Mohamed Lemine Khayar (Membre)	Oui		70

**NB : la note minimale d'admission à l'entretien 50.**



**Décision :**

**1) Pour le poste de Président CPMP**

En application des critères énoncés et vu la note d'admissibilité minimale de 50 pts, sont déclarés admissibles à l'entretien :

- M. Moustapha Oudaa (total obtenu : 55 pts)
- M. Med Lemine Khayar (total obtenu : 50 pts)
  - A noter que M. Moustapha Oudaa, ancienne PRMP a effectué un mandat complet (3 ans) et un autre non complet (1 an 10 mois) et donc il est déclaré recevable au présent appel à candidatures,

**2) Pour les postes de Membres CPMP**

3) En application des critères énoncés et vu la note d'admissibilité minimale de 50 pts, sont déclarés admissibles à l'entretien :

- Mohamed Lemine Dahi, Economiste financier (total obtenu : 75 pts)
- Sidi Mohamed Sidielghoum, Economiste contrôleur de gestion (total obtenu : 75 pts)
- Med Lemine Khayar, Ingénieur aéronautique (total obtenu : 70 pts)
- Med Yahdih Sidate, Ingénieur informaticien (total obtenu : 70 pts)

Fait à Nouakchott, le 03 Avril 2023

Comité de sélection :

- M. El Hacen Deidy, Président,
- M. Mohamed Diarra, Membre,
- M. Med Elhadi Tolba, Consultant.

